



Sommaire

Le Commentaire	: Joël Broye, président	3
Infos comité	: Joël Broye, Roxane & Philippe Jacobi	5 - 7
	: Convocation AG 2017	9
	: Menu AG 2016	11
	: PV AG 2016	13 - 27
	: Comptes 2016 CVN	28 - 37
	: Portes ouvertes	38
	: Inscription croisière	39
	: Hangar été 2017	40
	: Hangar formulaire	41
	: Hangar règlement	42
	: Membres actifs 2017	43 - 47
	: Membres Hélice 2017	48
	: Membres Amis 2017	48

Edition / publicité

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Port du Nid-du-Crô – Route des Falaises 14 – 2000 Neuchâtel

Internet : www.cvn.ch

E-mail : cvn@cvn.ch

Président:

Joël Broye

Lavannes 12b – 2072 St-Blaise

E-mail : president@cvn.ch

Restaurant du Cercle de la Voile de Neuchâtel

Vincent Steudler et Raphaël Lambelet

Tél. 032 724 27 13

E-mail : info@cvn-restaurant.ch - Site internet : www.cvn-restaurant.ch



**Garage Hauterive
T. Mattei - Hauterive SA**



Tel. 032 756 91 00
www.hauterivesa.ch



**VOLVO
OCEAN
RACE**
ROUND THE WORLD

Les conditions préférentielles pour le CVN

12%

**Rabais sur toute la gamme Volvo
A tous les membres du CVN**

**Garage Hauterive T. Mattei Hauterive SA
Rouges-Terres 57, 2068 Hauterive**

Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017. Qu'elle soit remplie de joie bonheur et paix.

Le comité a remis le métier sur l'ouvrage dès le début de l'année afin de poursuivre l'aménagement de nos nouveaux locaux d'accueil et bureau du club. La cuisine du restaurant a subi ce qui devrait être son dernier lifting avec le nouveau local de nettoyage de la vaisselle qui devrait être séparé du lavage des aliments selon la réglementation voulue par le SCAV.

Dès les premiers beaux jours, la terrasse du restaurant sera elle aussi mise aux normes de sécurité. Une barrière en verre sera posée sur toute la longueur.

Pour la partie sportive du club, nous allons vivre une année normale avec les traditionnelles régates du club. Viendra s'ajouter à mi-septembre la 1ère finale du championnat FVLJ qui réunira les 10 meilleurs bateaux de la saison qui s'affronteront en diverses régates pour se voir attribuer le titre de champion du lac 2017.

Ce qui est important à mes yeux, c'est que le club vive, soit connu et reconnu au travers de ses activités, l'important aussi est que l'ensemble des membres se sentent concernés par ce qui se passe dans son club.

Que l'année 2017 soit une belle année vélique pour tous.

- Organismes
- Participants
- Bénévoles

Que les discussions après régates soient animées, chaleureuses, empreintes de Fair Play.

Que nos juniors se sentent entourés, intégrés dans leurs activités spécifiques comme dans celle du club.

Au plaisir de vous revoir tous très bientôt.

Joël Broye

Équipements électroniques
pour la navigation

telemarine
electronics

Installations électriques

(autorisation pour installations spéciales, art. 14 de l'OIBT)

Support technique, Ingénieur conseil

Port Nid-du-Crô

2000 Neuchâtel

Tél. 032 753 48 10

www.telemarine.ch



Le nouveau catalogue Bucher+Walt est arrivé !

Commandez-le gratuitement sur www.bucher-walt.ch

Le plus grand assortiment de Suisse pour voiliers et bateaux moteur

Notre assortiment pour voiliers et bateaux moteur contient des milliers d'articles choisis avec soin. Nous élargissons constamment la gamme pour rester à la pointe de la technologie et proposer le meilleur choix pour les régatiers, les plaisanciers et les pêcheurs.

Dans ce catalogue nous proposons de nombreux nouveaux produits spécifiquement destinés aux bateaux moteur. Les nouveautés liées à l'aménagement, la vie à bord et le divertissement élargissent continuellement notre offre.

Bucher+Walt - 2072 St-Blaise - 032 755 95 00 - info@bucher-walt.ch

Depuis 1966

**bucher
+ walt**

Articles nautiques et électroniques

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux du CVN vont bon train. Des cloisons de séparation avec l'atelier de Telemarine ont été posées et les conduites électriques tirées. Restent quelques aménagements intérieurs à mettre en place. Tout sera prêt pour la nouvelle saison de navigation.

Nous vous invitons à aller visiter le nouveau site Internet du cercle, qui a été mis en ligne récemment. Sa nouvelle conception offrira une plus grande flexibilité (création simplifiée de galeries photographiques, rafraîchissement des informations, etc.).

Le comité vous fait parvenir en annexe du présent livre de bord une enquête pour mieux définir les priorités et les besoins du cercle pour les années à venir. Nous espérons que vous serez nombreux à y répondre : votre avis compte !

Notre concierge a cessé ses activités pour des raisons professionnelles. Le comité ainsi que les membres du club remercient Madame Valentine Mermet pour son travail de l'ombre effectué au fil des semaines de très bonne façon.

Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante, Madame Eva Cavalcante.

Dès le début de l'année, la cuisine s'est agrandie avec le nouveau local de lavage vaisselle. L'économat du restaurant a migré dans le bureau du club, le bureau du club a pris ses quartiers au rez de chaussée où vous trouverez notre permanence du club assurée par Charles Martinez.

Rien n'est sûr. *Nous faisons de notre mieux pour lutter là-contre.*

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Neuchâtel, Pierre-André Praz
Rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel
Téléphone 032 727 60 60



Être proche, c'est soutenir le
Cercle de la Voile de Neuchâtel »

www.bcn.ch/soutien

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Nous allons réorganiser le matériel « régates du mercredi ».

- o La partie administrative « caisse blanche » restera dans la cabine Start.
- o Les pavillons et l'horloge seront au bureau.

La séance des régatiers aura lieu le 22 février prochain

- o Présentation du programme de la saison
- o Présentation du nouveau mode d'inscriptions aux régates « Manage2sail »
- o Nouveauté
 - En collaboration avec nos restaurateurs, un « menu régates du mercredi » accompagnera chacune de vos régates, la carte du menu des régates d'avril à juin sera connue dès février.

Notez cette date dans vos agendas : 26 avril

- o Premier repas du mercredi à Frs 10.-



CLIMAX



CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08

DUVOISIN NAUTIQUE

& SPORTS

Depuis plus de 25 ans!

dériveurs - catamarans - kayaks...

vêtements - accastillage...

réparations - construction...

www.duvoisinnautique.ch

Colombier/NE - 032 841 10 66 - info@duvoisinnautique.ch

**La prochaine Assemblée Générale
du Cercle de la Voile de Neuchâtel
aura lieu le**

**Vendredi 17 mars 2017
au Club-House du CVN**

Veillez trouver ci-dessous l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 18 mars 2016
4. Rapports sur les activités 2016
 - a. du président
 - b. des administrateurs
 - c. du responsable des régates
 - d. du chef de base
5. Rapport du responsable de la commission Bâtiment
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes de l'exercice 2016
9. Décharge aux organes responsables
10. Présentation du budget 2017
11. Fixation des cotisations
12. Nominations statutaires
 - a. du Président
 - b. des membres du comité
 - c. des membres d'honneur
 - d. des vérificateurs de comptes
13. Programme de la saison 2017
14. Hommage aux jubilaires
15. Divers et propositions émanant des membres

Le délai pour déposer des propositions par écrit, quatre semaines auparavant, est fixé au 13 février 2017

Les comptes de l'exercice seront publiés dans le livre de bord N° 1/2017, ainsi que le budget.

Seuls les membres du CVN peuvent participer à l'Assemblée Générale. A l'issue de cette dernière, un apéritif sera offert par le club.

Pour le comité
Joël Broye

POUR ÊTRE BIEN
ENTOURÉ!

032 857 10 20

www.ludiclotures.ch

**LUDI
CLOTURES**
SA

re@ludiclotures.ch

CALANDA

les cafès centaure
ART OF COFFEE

www.centauregroup.ch



L'ère de l'usage unique

ouate de cellulose en rouleau
à dévidage central - essuie-tout
chiffons d'essuyage... etc.

BORAXO SWISS TEAM - 2034 PESEUX
Tél. 032 / 731 17 32



Menu

Voici la proposition de menu que nous vous faisons pour
L'Assemblée Générale du CVN 2017

Entrée :

Terrine forestière

Plat principal :

Blanquette de saumon aux baies roses
Petits légumes et pommes-de-terre vapeur

Dessert :

Mousse au chocolat

Prix: 35.-

Nous espérons que cette proposition vous convienne

Inscriptions :

Par téléphone au 032 724 27 13
(restaurant du CVN)
ou au bar du CVN le Petit Crô



Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du CVN

**Du 18 mars 2016
à 18h30 au Club-House**

Présidence : Joël Broye

Présents : membres actifs (selon listes)

Excusés : Françoise Amos, Laurent Grob, Henri Lauener, Brigitte et Bernard Oguey, Yann DuPasquier, Jean-Charles et Eliane Perrin, Reto Rada, Francis Richard, Laurent Schneider, Silver Froideveaux, Roland Messerli.

Le président ouvre cette Assemblée Générale qui peut siéger valablement puisque convoquée dans les délais selon les statuts du CVN. Il salue les nombreux membres présents et les remercie de leur présence à cette assemblée.

Le président rappelle l'article 14 des statuts: «*Les décisions et les nominations interviennent à la majorité des voix exprimées, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas pris en compte*».

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant été adressée dans les délais, l'ordre du jour est accepté.

1. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 20 mars 2015

Le Procès-verbal de l'AG du 20 mars 2015 ainsi que celui de l'AG Extraordinaire du 9 décembre 2015 ont été publiés dans le Livre de Bord N° 4/2015. Aucune remarque n'étant formulée, ils sont acceptés à l'unanimité.

2. Désignation des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont nommés : M. Jacques Rivier et M. Lorenz Müller

3. Rapport sur les activités 2015

a. Rapport du président

Le Président débute son discours ainsi ;

«Année de travail au sein du comité, année de travail sur l'eau, année de changement. Le comité au cours de l'année a suivi les différents dossiers qui vous seront présentés et relatés ce soir au cours de cette assemblée générale»

I. Le dossier de l'agrandissement du bâtiment a pris pas mal de temps pour en arriver à l'AG extraordinaire où furent présentés les plans. Après bien des discussions constructives et animées, les membres présents ont donné leur accord au comité de continuer le travail dans ce sens. Cet agrandissement est bien sûr et toujours subordonné au fait de voir la concession octroyée par le canton à la ville puis au Cercle de pouvoir continuer nos activités ici.

II. Sur l'eau, les différentes régates se sont fort bien déroulées, lors des deux Championnats de Suisse, il est demandé un rapport aux différents acteurs.

Soit, les juges – le jugeur – le délégué et aussi pour moi, quasi le plus important, les participants. Ces différentes appréciations, font que notre Club obtient des excellentes notes tant aussi bien sur le plan organisation sur l'eau que dans la partie réception à terre. Notre Club est connu et reconnu loin à la ronde quant à sa qualité d'organisation. Je tiens ici encore une fois à remercier l'ensemble des personnes qui se mettent au service de l'une ou l'autre de ces organisations.

III. Changement au niveau du restaurant, ou suite au départ de Thierry Parrigot, que je tiens à remercier ici encore une fois de son excellent travail tout au long de ces années de collaboration avec le Club, nous avons dû auditionner les candidats, chercher le meilleur parmi les différentes propositions reçues.

Après l'engagement de Messieurs Lambelet et Steudler, nous avons eu beaucoup de remises en conformité suite aux différents contrôles des instances cantonales. Le restaurant que vous pouvez voir en ce moment a subi une cure de jeunesse sur tous les plans. La cuisine aussi a été transformée.

Vous l'aurez peut-être remarqué. La grande terrasse a été totalement fermée. Cela doit devenir un endroit pour les membres qui pourront se retrouver à différentes occasions. La suite va être de refaire la décoration.

IV. Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier mon comité

- Yves–Dominique pour son inlassable travail d'administrateur
- Jean-Luc pour tous les coups de mains en informatique et pour le travail de présidence de la commission bâtiment
- Roland, les doigts de fée capable de faire en sorte que nous ayons des installations qui fonctionnent
- Guillaume au niveau de la gestion des régates

V. Je voudrais associer

- Rosalba notre secrétaire
- Georges notre trésorier
- Charles notre chef de base et entraîneur
- Frédérique notre skipper du catamaran J4S

Frédérique le Moigne a suivi la formation JS afin de pouvoir également travailler au niveau de la formation et est donc reconnu à ce jour.

Les nouveaux membres présents à cette assemblée voudront bien se lever à l'appel de leur nom :

Bosshart	Thierry	Maye	David
Colotte	Guillaume	Morel	Laurent
Erard	Rachel	Puddu	Francesco
Filliger	Félix	Ribaux	Christophe
Fleury	Denis	Robert-Tissot	Marc
Göldi	Christian	Schmidt	Michael
Gossin	Philippe	Walder	Jean
Jeanneret	Alain		

Les démissions :

Burgherr	Vinzenz	Rochat	Luis (passe membre ami)
Gouzi	Dominique	Schatz	Marc-Olivier
Kistler	André & Nicole	Schneider	Vincent & Nadège
Dietrich	Véronique	Steiner	Bastien
Palomino	Yoan	Vuilleumier	Claude

Fluctuation au niveau des membres :

Le Président présente à l'assemblée l'état des membres. Le CVN est composé de : 150 actifs individuels, 65 actifs famille, 31 juniors, 15 membres hélice, 32 membres amis, 18 membres d'honneur pour un total de 311 personnes.

FVLJ

L'AG s'est tenue mardi passée après deux années de la nouvelle restructuration, sous la présidence de Jean-Luc Dreyer, qui a terminé son mandat.

Claude Cassard a repris la présidence.

Joël Broye annonce qu'il a lui-même démissionné de la FVLJ après 3 ans.

Le Président présente la nouvelle brochure en expliquant les différents changements au niveau du format, contenu mais également son nom, qui est aujourd'hui « FVLJ ».

Swiss Sailing

La Swiss Sailing ne se porte pas très bien au niveau des finances depuis 3 ans. Lors de l'AG de décembre la décision fut prise Swiss Sailing Team d'augmenter la redevance à CHF 15.- et de la remettre totalement à afin d'offrir les JO, aux athlètes représentant la Suisse, dans des conditions correctes.

D'autre part, les présidents de Swiss Sailing ont estimé qu'il était important de monter un comité qui devra réfléchir à la manière de rendre attractif Swiss Sailing et de trouver des solutions afin de résoudre les problèmes financiers.

Le Président donne la parole au responsable des régates, Guillaume Pralong ;

b. Rapport du responsable des régates

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Rétrospective :

Le programme 2015 s'est déroulé sans anicroche. Nous avons organisé deux championnats de Suisse, une fois les Laser et une fois les Dolphin lors des régates d'automne. Les M2 sont revenus à Neuchâtel pour participer à la Farewell et faire un grand prix le dimanche. Aucune manche n'a pu se dérouler durant la coupe de Neuchâtel des

Laser, faute de vent. La participation lors des régates organisée par des tiers stagne, voir est en légère baisse. Nos régates internes sont en légère baisse, les semaines du soir et les régates du mercredi se maintiennent tandis que La Solitaire et la régates de Noël des Laser est en baisse marquée. Peut-être, est-ce dû aux conditions de vent régnant ces jours-là...

Nos valeureux régatiers, tant en Laser, Dolphin, Surprise, 505 défendent très bien les couleurs du CVN. Il y a une nouvelle dynamique dans la classe des 505 avec l'Adomite Sailing Team. Le nombre de participant du Club au championnat FVLJ est stable et réjouissant.

Sous l'impulsion de Lorenz Muller, le CVN a participé et est membre fondateur de la Swiss Sailing League. Le Club a terminé à la 11ème place.

Perspective :

Le programme 2016 a déjà été publié sur notre site internet. L'événement marquant de cette saison est l'organisation d'un ACT de la Swiss Sailing League lors du week-end de l'ascension et d'un critérium de J70. Le reste du programme est standard.

Le Club sera représenté lors de la Swiss Sailing League en 1ère League. Lorenz Müller est le capitaine de l'équipe du CVN.

Divers :

Grâce à la qualité de l'organisation des régates, le CVN doit refuser régulièrement deux à trois demandes d'organisation de critérium et/ou de championnat suisse. Si nous avons atteint un tel degré de satisfaction, c'est grâce à vous et à la qualité de votre travail.

Si le programme des régates 2015 a pu se dérouler normalement, c'est grâce à votre participation. Les participants aux différentes régates et le comité vous remercient pour votre engagement.

Guillaume Pralong remercie et salue l'assemblée.

c. Rapport du chef de base

Le chef de la formation, Charles Martinez, donne l'évolution de l'école de voile.

Bilan du secteur Formation du CVN

Saison 2015

1. Ecole de voile

Evolution des effectifs des camps pendant les vacances depuis 2011 - RECAPITUTIF

	Printemps 1	Printemps 2	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Automne 1	Automne 2	Totaux
2011	5	5	49	14	0	6	16	44	4	28	171
2012	0	13	69	34	7	12	56	53	21	0	265
2013	0	20	43	64	0	12	29	26	24	0	218
2014	0	6	11	44	7	0	35	8	29	0	140
2015	2	0	47	40	12	9	4	45	0	0	140

Evolution des effectifs des camps par apporteurs pendant les vacances depuis 2011

	CVN		Ville		Canton		Divers	Totaux	
2011	71		0		0		0		71
2012	73	2	97	97	87	87	8	265	194
2013	54	-19	116	19	48	-39	0	218	-47
2014	46	-8	94	-22	0	0	0	140	-78
2015	52	+6	108	+14	0	0	0	160	+20

- En été 3 périodes camps par jour (matin, après-midi et soir).
- 3 camps Ville de Neuchâtel
- Des effectifs à la hausse.
- Une météo en juillet souvent venteuse mais une eau plutôt chaude ce qui nous a permis de naviguer avec des solutions alternatives,
- Nous avons fonctionné cette année avec comme moniteur J+S: Pauline, Daria, Kinlan et Frédéric, et 2 aide-monitrice, Chloé, Marion.

Les cours annuels :

Nouvelle présentation et dissociation des groupes régates

	OPTIMIST INITIATION		OPTIMIST REGATE		LASER 4.7		LASER RADIAL		420		LASER ADULTE		Totaux
	Déb Année	Fin d'année	Déb Année	Fin d'année	Déb Année	Fin d'année	Déb Année	Fin d'année	Déb Année	Fin d'année	Déb Année	Fin d'année	
2011	4	22	4	4	5	13	7	9	0	2	0	0	50
2012	7	13	2	2	9	10	5	2	2	2	3	11	40
2013	15	23	0	0	9	14	3	3	4	4	10	17	61
2014	8	7	4	2	8	7	1	2	6	6	11	17	41

L'école de voile s'est aussi :

Des cours particuliers :

PAV	Laser	Surprise	Cata	
6 h	1h	2h	4h	12 personnes

Des sorties découvertes :

Ecoles	Groupes divers
2 écoles	2 groupes
4 * 1/2 journées de voile	3 * 1/2 journées de voile
32 enfants concernés	90 adultes concernés

2. Groupe Régate

Evolution des effectifs

	OPTIMIST REGATE		LASER 4.7		LASER RADIAL	
	Annuel	Arrivé Automne	Annuel	Reste Fin d'année	Annuel	Reste Fin d'année
2015	4	+2	5	1	2	6

- Groupe Optimist en train de grossir pour 2016,
- Toujours une moyenne de participation par cours assez forte.
- Toujours 2 entraînements par semaine pour les Optimist,
- Disparition du 420 au profit du Laser,
- Suppression d'un entraînement en Laser au profit d'un suivi des régates du mercredi depuis l'automne 2015.

Bilan sportif Juniors 2015

- La saison a débuté dès février avec les Optimist les mercredis après-midi,
- 1 camp première semaine des vacances de Pâques avec 4 Laser à Hyères.
- 1 camp en mai avec 4 Laser à Hyères (5 Laser inscrits),
- 1 camp à Noël avec 3 Laser à La Grande-Motte (6 Laser inscrits),
- 1 camp pendant les vacances d'automne avec 4 (et 5) Optimist,
- Les 2 weekends d'entraînement Swiss Sailing de mars repris par le CVN :
33 juniors /10 CVN - 4 entraîneurs

Championnat des 3 Lacs (C3L – FVLJ)

Une régates C3L organisée à Neuchâtel : 10 participants du CVN sur 35 (4 Optimist – 6 Laser).

Classement annuel C3L :

Laser 4.7 – 12 participants – 5 membres du CVN

1^{er} scratch Daria - 2^{ème} Chloé - 3^{ème} Zélie - 7^{ème} Arnaud - 12^{ème} Jules.

Laser Radial – 7 participants – 1 membre du CVN

2^{ème} Simon.

OPTIMIST – 42 participants – 6 membres du CVN

15^{ème} Garice - 19^{ème} Noé - 20^{ème} Félix.

Championnat de Suisse Laser - Neuchâtel :

5 participants en Laser 4.7 : Daria 18, Zélie 24, Chloé 26, Jules 28, Arnaud 32.

2 participants en Laser Radial : Alexandre 13, Simon 35.

Régates nationales Laser :

Pas de participation en Optimist pour 2015 mais des participations programmées en 2016. En Laser 2 déplacements à Lugano et Steckborn. Les autres régates furent annulées faute de vent.

3. Just for smile

Activité de découverte de la voile pour des personnes (jeunes ou adultes) en situation de handicap.

Recrutement des stagiaires par la fondation Just for Smile.

Frédéric a repris son travail au club début mai pour finir mi-octobre après l'hivernage du cata.

Année un peu « compliquée » suite à l'accident de Frédéric et son arrêt de travail de 6 semaines en juin et début juillet. Nous avons dû trouver un remplaçant pour la période d'absence et « jongler » avec les cours du soir dont Frédéric avait la charge et les miens. Toutefois cela n'a pas impacté notre prestation pour J4S, ni en temps de travail ni en qualité.

En quelques chiffres :

147 sorties programmées - 31 annulées - 116 réalisées

(chaque sortie prend 1/2 journée).

Projets saison 2016

1. Ecole de voile :

- Dynamiser encore les camps d'été du CVN - nouvelle brochure : LDB Formation.
- Recruter davantage pour les cours annuels juniors.

2. groupe sportif :

- Continuer la dynamique avec les Optimist Régate, (le groupe s'étoffe en 2016 ; un camp programmé vacances de Pâques avec 9 Optimist du CVN ; groupe de 25 personnes à Hyères).
- Initier un groupe Laser 4.7 (groupe en cours de constitution).
- Continuer le développement de la filière planche à voile à dérive.

3. Formation des moniteurs :

2016 : Phase de recyclage obligatoire pour nos moniteurs : Daria, Frédéric et Charles.

Un grand merci au Comité pour son soutien ainsi qu'aux jeunes du club qui en se formant et en passant le monitorat J+S participent aux activités éducatives du secteur Formation du Cercle de la Voile de Neuchâtel.

Toutes les news sur Facebook - CVN Formation Régate ou sur le site du CVN et nos vidéos sur Youtube : la chaîne : cvneuchatel tv.

Charles Martinez remercie le comité ainsi que l'ensemble de l'Assemblée.

La parole est donnée à l'administrateur, Yves-Dominique Spichiger.

d. Rapport de l'administrateur

Restaurant :

- I. C'est en mai 2015 que Thierry Parigot nous a fait part de sa volonté de quitter le CVN à la fin de l'année. Dès lors il a fallu trouver un remplaçant et mettre en place les modalités du changement de tenancier. Il fallait faire vite en raison des délais des différentes demandes d'autorisation d'exploitations. Nous avons reçu plusieurs offres et nous nous sommes décidés assez rapidement pour choisir Claude Steudler et Raphael Lambelet. Leur projet était séduisant, novateur et dynamique.
- II. Les visites des différents services de l'Etat ont eu pour conséquences de nous obliger à pas mal de modifications, d'adaptations dont certaines sont encore en cours ou à venir. Mais ainsi nous serons aux normes.
- III. Certains travaux relevaient de l'entretien qu'un propriétaire est tenu de faire mais d'autres ont été des nouveautés que nous avons payées mais qui sont amorties par une augmentation du loyer.

Fuites d'eau :

- I. L'automne dernier le contrôle d'une facture de Viteos a montré une très grande consommation d'eau au début de 2015. Nous avons cherché à en connaître la cause. Il est apparu qu'un robinet de vidange fuyait dans la fosse de fermeture du réseau d'eau du hangar. Nous avons aussi pensé que la maison Bossboats en consommait plus que par le passé en raison de l'utilisation de moyens de nettoyage installés sous le hangar. Le robinet a été fermé et sera recontrôlé. Un compteur de consommation sera installé chez Bossboats sous le hangar sous peu. La nouvelle facture reçue dernièrement nous permet de penser que le problème est résolu.

Chauffage :

- I. Un nouvel appareil de commande a été installé pour la gestion de la chaudière en remplacement de celui défectueux qui ne réglait plus la température des radiateurs de manière économique. Il faudra revoir l'ensemble du système lors de la construction nouvelle prévue par la Commission Bâtiment.

Paroi de la grande terrasse :

- I. C'est en début d'année que le Comité a pris la décision de remplacer les bâches qui fermaient une moitié de la terrasse par une paroi fixe et de fermer complètement cet endroit. L'accès des navigateurs aux vestiaires, à la salle club et au restaurant n'est pas modifié. Le résultat nous paraît satisfaisant et esthétique

Porte est du magasin Bossboat :

- I. Depuis de quelques années Fred Cachelin puis Patric Boss nous ont demandé de mettre en ordre la porte est de leur magasin. Elle était difficile à ouvrir, lourde et laissait passer la bise. Nous avons fait installer une nouvelle porte au début de cette année. Elle apporte un net plus en visibilité depuis l'extérieur et aussi un gain en lumière à l'intérieur, ainsi qu'un gain en température et une diminution du chauffage.

Barrière de la petite terrasse :

- I. Dans le cadre des visites de contrôle précédant la reprise du restaurant, nous devons encore mettre aux normes la barrière extérieure de la petite terrasse. Des demandes d'offres sont en cours et le Comité devra encore faire son choix. Une hauteur de un mètre sans barreaux horizontaux est obligatoire.

Projets en cours :

- I. Dans le cadre du projet NEMO de la Ville de Neuchâtel nous sommes en contact avec VIDEO 2000 pour l'installation de WIFI dans le périmètre de la partie nord-est du port, en particulier sur la terrasse du bar et du club. Pour l'instant on attend des nouvelles quant à la faisabilité et aux coûts.
- II. Avec VITEOS nous étudions la possibilité d'exploiter la surface du toit du hangar pour la production d'électricité photovoltaïque. Là aussi faisabilité et coûts sont à l'étude.
- III. Autre modification à finaliser: l'installation de stores sur les fenêtres sud de TELEMARINE.

Yves-Dominique Spichiger remercie Charles Martinez et Roland Messerli qui ont donné un grand coup de main pour les travaux.

e. Rapport du responsable bâtiment

La préparation du projet avec discussion du concept, établissement des besoins et établissement des plans se sont déroulés pendant l'été.

Une assemblée générale extraordinaire du CVN le 9 décembre a accepté le projet et son coût devisé à Fr. 642'000.-

Les démarches pour la demande de sanction et l'autorisation de construire ont été lancées ce début d'année et je n'ai pas encore de réponse.

En parallèle, la commission a pris contact à deux reprises avec le directeur du SCAN sur le sujet de la mise en vente de l'entier des ses structures au Nid-du-Crô.

Cette vente est conditionnée à un droit de préemption de la Ville de Neuchâtel. Pour l'instant, le SIS et ses bateaux vont continuer d'occuper le port.

Le comité considère que cette situation ne contrecarre pas notre projet d'extension d'une travée.

Un contact en février avec Viteos a permis de se rendre compte de l'intérêt de Viteos pour l'exploitation photovoltaïque du toit du hangar. Un rapport de faisabilité doit nous parvenir.

Jean-Luc remercie la commission bâtiment constituée de MM. Jacques Perret, Cédric Bart, François Nagel, Jacques Rivier et lui-même (Jean-Luc Dreyer).

Le Président donne la parole à Georges Schneider, notre trésorier, et précise que les comptes ont été publiés dans le Livre de bord N°N 01/2015

f. Rapport du trésorier

Georges Schneider commente les comptes et mentionne que dans l'ensemble la situation du Club est positive.

Il précise que la diminution de liquidité est due aux frais engendrés par la remise en état des locaux et n'a pas de commentaire particulier sur les débiteurs.

L'immeuble a été amorti de CHF 15'000.-.

Les passifs restent stables alors que la réserve en vue du projet bâtiment a été augmentée de CHF 15'000.-.

Les fonds propres en augmentation face à l'année précédente.

En ce qui concerne le compte d'exploitation, une légère hausse des produits, mais les charges ont également augmenté suite au changement de tenancier.

Le budget électricité a été dépassé suite au problème évoqué par J.Y. Spichiger précédemment.

Un résultat de l'exercice 2015 de CHF 33'467.-.

En ce qui concerne le bilan du Cercle de la Voile, pas de grandes modifications face à l'année précédente, avec une trésorerie en légère hausse mais un compte débiteurs en augmentation face aux nombreuses cotisations impayées.

Les Frais liés au Livre de Bord sont en baisse ainsi que les frais administratifs.

Les comptes « Garage » et « Cercle » cumulés, présentent un montant de CHF 499'000 de liquidités.

Dans l'analyse finale, Gorges Schneider informe l'assemblée, que le fonds de roulement a augmenté à CHF 487'000.-, ce qui représente le montant qui pourrait être investi dans le projet de l'immeuble.

Philippe Krebs remarque qu'il ne voit pas les frais liés à Frédérique Le Moigne dans les comptes et le Président explique que tous les frais relatifs à ce dernier, sont intégralement couverts par les bénéfices de J4S.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Jacques Rivier et Georges Thiébaud ont procédé au contrôle des comptes par sondage, en exécution du mandat qui leur a été confié. Ils ont constatés la parfaite tenue ainsi que l'exactitude des comptes et remercient Georges Schneider pour le travail accompli. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier et au comité.

Le président remercie les vérificateurs et passe au vote de l'approbation des comptes.

5. Approbation des comptes 2015

Les comptes 2015 du Cercle et du Garage sont acceptés à l'unanimité.

6. Décharge aux organes responsables

L'assemblée donne décharge aux organes responsables à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2016

Le trésorier présente les budgets 2016 et évalue un bénéfice de CHF 35'000.-.

Pas de grands changements et aucune dépense prévue au niveau des investissements. Georges Schneider précise que les budgets exposés ont été prévus sans augmentation de cotisation.

Les budgets 2016 sont acceptés à l'unanimité.

8. Fixation des cotisations

Le Président propose, en accord avec le comité, de garder les cotisations 2016 identiques à celles de l'année 2015.

Toutefois, il mentionne une augmentation de CHF 15.- de redevance Swiss Sailing, qui permettra aux athlètes de se rendre aux JO. Il précise bien que cette augmentation est demandée uniquement pour l'année 2016.

Acceptation des cotisations à l'unanimité.

La parole est donnée à Jean-Luc Dreyer qui fait des éloges sur la quantité ainsi que la qualité du travail fourni par le Président tout au long de l'année.

9. Nominations statutaires

a. Du Président

Joël Broye est réélu à la présidence du Club et remercie les membres pour la confiance accordée.

b. Des membres du comité

Avant tout Le Président tiens à remercier Jean-Luc Dreyer et Yves-Dominique Spichiger pour l'excellent travail et dévouement au sein du comité depuis plusieurs années

et leur remet un petit présent sous les applaudissements de l'assemblée.
Il propose ensuite d'élire les successeurs du comité, soit :

- Roxane et Philippe Jacobi, administration
- Catherine Mauler, formation
- Elyette Martin, site internet et communication

c. Des membres d'honneur

Pas de membre d'honneur cette année.

d. Des vérificateurs de comptes

Philippe Krebs se propose pour la vérification des comptes. 2015/2016.

10. Programme de la saison 2016

Date	Quoi	Qui
13 avril au 29 juin	Régates du mercredi	Selon plan des org
17 août au 28 septembre	Régates du mercredi	Selon plan des org
30 avril - 1er mai	GP M2	Joël Broye
30 avril	Farewell	Joël Broye
5 au 8 mai	Swiss Sailing League	Lorenz Muller
21 - 22 mai	Critérium J70	Lorenz Muller
23 au 27 mai	Semaine du Joran Lourds	Laséristes
28 - 29 mai	C3L	Guillaume Pralong
6 au 10 juin	Semaine du Joran Léger	Yachting lourds
25 - 26 juin	Coupe de Ntel Laser	Joël Broye
10 septembre	Transjurassienne en solitaire « Spéciale 40ème »	Laurent Schneider
15 - 16 octobre	Régates d'automne - Dolphin - Surprise	Guillaume Pralong
10 décembre	Régate de Noël Laser	Guillaume Pralong

Le comité a attribué le titre de barreur de l'année à Caroline et Philippe Jacot.

11. Hommage aux jubilaires

Membres actifs

50 ans de sociétariat :

M. Laurent Lambelet
M. Jean Lauener
M. Marc-Antoine Lehmann
M. François Nagel
M. Georges Thiébaud
Mme et M. Annika Jean-Claude Vuithier

40 ans de sociétariat :

M. Yann Du Pasquier
M. Joël Von Almen

Membres amis :

50 ans de sociétariat :

M. Jean-Didier Bauer - Mme et M. Maya et Werner Lesslauer

12. Divers et propositions émanant des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition de la part des membres dans les délais impartis et le Président lance le débat sur les divers.

Micheline Spichiger demande si le comité a prévu une manifestation pour les 80 ans Philippe Jacot soulève le fait que la participation à l'AG est en baisse et se demande si la date est en cause. J.-Y. Spichiger précise que la date était fixée aussi en fonction du bouclage des comptes.

Lorenz Muller informe l'assemblée de la Swiss Sailing League lors du week-end de l'ascension et demande des volontaires pour la manifestation.

François Schluchter prend la parole et précise que SS est une fédération qui doit se concentrer à l'avenir sur les besoins réels de membres et des navigateurs Et que tout devient très cher. Il faut impérativement trouver des solutions.

Le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes présentes.

13. Divers et propositions émanant des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition de la part des membres et le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 20h45

Comptes

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	Fr.	Fr.
ACTIFS		
Disponibles		
Chèques postaux 20-4522-0	90 843.28	31 413.28
Banque Cantonale Neuchâteloise comptes courants	333 862.35	355 948.55
Total	<u>424 705.63</u>	<u>387 361.83</u>
Réalisables		
Débiteurs	5 155.90	12 424.00
C.V.N. - compte courant	360 475.34	369 109.44
Actifs de régularisation	3 401.65	9 707.80
Total	<u>369 032.89</u>	<u>391 241.24</u>
Immobilisé		
Mobilier	1.00	1.00
Immeuble	235 000.00	215 000.00
(Ass.incendie Fr. 3'110'000.--)		
(Est.cadastrale Fr. 915'000.--)		
Total	<u>235 001.00</u>	<u>215 001.00</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>1 028 739.52</u>	<u>993 604.07</u>
PASSIFS		
Exigible à court terme		
Créanciers et passifs de régularisation	<u>34 096.75</u>	<u>36 119.05</u>
Exigible à moyen et long terme		
Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
Total	<u>280 000.00</u>	<u>280 000.00</u>
Fonds propres		
Capital	<u>714 642.77</u>	<u>677 485.02</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>1 028 739.52</u>	<u>993 604.07</u>

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2016

	Budget 2016	Résultat 2016	Résultat 2015
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS			
Location hangar	40 000.00	37 894.00	39 238.00
Location locaux commerciaux	64 000.00	62 660.80	64 188.00
Location restaurant	37 000.00	36 840.00	38 000.00
Location dortoirs	15 000.00	14 950.00	19 479.50
Total produits	<u>156 000.00</u>	<u>152 344.80</u>	<u>160 905.50</u>
CHARGES			
Club House			
Equipements et mobilier club et restaurant	15 000.00	12 965.90	40 145.50
Entretien et aménagements club et restaurant	15 000.00	23 328.70	7 874.40
Animation Club House	1 000.00	937.25	853.20
80ème anniversaire	0.00	2 231.40	0.00
Immeuble			
Entretien et réparations bâtiments	30 000.00	25 475.30	6 121.75
Projet commission bâtiments	6 000.00	8 500.00	5 200.00
Chauffage, électricité, eau	6 000.00	7 680.20	8 280.45
Assurances	7 000.00	7 021.95	6 886.60
Administration			
Impôts	3 500.00	3 379.00	4 044.00
Internet et informatique	1 500.00	955.70	159.00
Frais divers d'administration	16 000.00	18 851.65	17 873.10
Projet bâtiments			
Attribution réserve	10 000.00	0.00	15 000.00
Amortissements			
Immeuble	10 000.00	3 860.00	15 000.00
Total charges	<u>121 000.00</u>	<u>115 187.05</u>	<u>127 438.00</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>35 000.00</u>	<u>37 157.75</u>	<u>33 467.50</u>

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GARAGE

Equipements et mobilier club et restaurant

Il s'agit des frais d'insonorisation du restaurant pour Fr. 3'720.00, du solde des frais d'aménagement d'un passe-plats entre le bar et la cuisine pour Fr. 6'129.55, de l'achat de luminaires pour la salle à manger pour Fr. 1'453.15 et de l'achat d'un tableau d'affichage pour Fr. 1'663.20.

Entretien et aménagements club et restaurant

Suite au changement de restaurateur, il y a eu passablement de frais d'entretien sur les machines et le matériel du restaurant, notamment Fr.1'921.00 concernant le tiroir à boissons, Fr.1'145.00 pour la prise force cuisine, Fr. 1'681.55 pour la réparation d'un moteur, Fr. 4'399.90 pour le nettoyage et entretien de la ventilation et Fr. 2'881.00 pour l'entretien de la chambre froide.

Entretien et réparations bâtiments

Il s'agit de travaux de peinture à la cuisine et au restaurant pour Fr. 5'080.75, du remplacement d'une porte au rez-de-chaussée pour Fr. 6'570.00, d'un dépannage électrique pour Fr. 1'024.00, de l'éclairage de secours pour Fr. 3'660.00, de l'installation d'une ventilation pour Fr. 1'020.00 et de travaux électriques pour mise en conformité de Fr. 1'606.95.

Projet bâtiments

Contrairement aux exercices précédents, aucune attribution cette année à la "Réserve projet bâtiments". Au bilan, cette réserve s'élève toujours à Fr. 280'000.00.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BUDGET 2017

Fr.

PRODUITS

Location hangar	40 000.00
Location locaux commerciaux	55 000.00
Location Club House	40 000.00
Location dortoirs	15 000.00

TOTAL

150 000.00

CHARGES

Club House

Equipements et mobilier club et restaurant	15 000.00
Entretien et aménagements club et restaurant	12 000.00
Animation Club House	1 000.00

Immeuble

Entretien et réparations bâtiments	45 000.00
Projet commission bâtiments	5 000.00
Chauffage, eau, électricité	7 000.00
Assurances	7 000.00

Administration

Impôts	3 500.00
Internet et informatique	1 500.00
Frais divers d'administration	18 000.00

Projet bâtiments

Attribution réserve	0.00
---------------------	------

Amortissements

Immeuble	0.00
----------	------

TOTAL

115 000.00

BENEFICE

35 000.00

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	Fr.	Fr.
<u>ACTIFS</u>		
Chèques postaux 20-3327-5	14 890.19	19 909.49
Banque Cantonale Neuchâteloise - formation	64 651.73	92 482.63
Débiteurs	9 177.00	12 282.00
Actifs de régularisation	11 329.00	14 184.70
Bateaux	1.00	1.00
Véhicule formation	15 000.00	20 000.00
<u>Total des actifs</u>	<u>115 048.92</u>	<u>158 859.82</u>
 <u>PASSIFS</u>		
Créanciers et passifs de régularisation	14 605.15	7 653.90
Garage du C.V.N. - compte courant	360 475.34	369 109.44
Fonds juniors	7 599.00	7 599.00
Réserve investissements formation	9 500.00	9 500.00
Capital	-277 130.57	-235 002.52
<u>Total des passifs</u>	<u>115 048.92</u>	<u>158 859.82</u>

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2016

	Budget 2016	Résultat 2016	Résultat 2015
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS			
Cotisations	30 000.00	25 705.00	29 165.00
Entrées régates	10 000.00	11 150.00	5 179.30
Activités de la formation :			
- Cours de voile	50 000.00	53 701.65	48 936.75
- Subsidés Fonds du Sport et J+S	10 000.00	11 083.00	9 156.00
- Sponsoring formation, dons	1 000.00	0.00	928.00
- Prestations de services	4 000.00	2 121.30	4 665.00
- Prestations de services J4S	0.00	1 418.75	0.00
- Régates du mercredi	3 000.00	2 600.00	2 800.00
- Publicité Revue FVLJ	0.00	1 620.00	155.00
- Publicité véhicule formation	5 000.00	0.00	5 750.00
Intérêts et produits divers	1 000.00	448.95	720.65
Publicité Livre de bord et internet	6 000.00	7 765.00	6 153.00
Total produits	<u>120 000.00</u>	<u>117 613.65</u>	<u>113 608.70</u>
CHARGES			
Bateaux moteurs			
Taxes et assurances	10 000.00	9 827.40	10 336.50
Entretien et essence	8 000.00	7 658.10	7 487.20
Achat bateau moteur	2 000.00	0.00	0.00
Matériel			
Achat et entretien	4 000.00	1 159.25	4 281.70
Régates			
Prix	3 000.00	3 141.50	2 913.70
Frais de régates	6 000.00	12 110.85	5 671.50
Formation			
Chef de base, salaire et charges sociales	70 000.00	70 804.15	69 931.10
Chef de base, administration et déplacements	2 000.00	2 839.15	1 303.05
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00	8 353.15	6 712.30
Entretien dériveurs et Surprise	4 000.00	6 192.45	1 780.60
Achats et équipements de dériveurs	10 000.00	10 577.70	11 741.68
Indemnités et frais moniteurs	5 000.00	7 580.00	4 385.00
Frais annexes de la formation	3 500.00	828.60	1 095.55
Frais véhicule formation	4 000.00	4 244.70	3 558.15
Amortissement véhicule formation	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Soutien à la compétition	500.00	0.00	0.00
Livre de bord			
Impression	5 000.00	4 628.40	4 710.95
Frais d'envois	1 500.00	1 073.90	1 144.95
Administration et divers			
Assurances	3 000.00	2 855.55	2 775.95
Frais divers d'administration	500.00	866.85	522.20
Total charges	<u>155 000.00</u>	<u>159 741.70</u>	<u>145 352.08</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>-35 000.00</u>	<u>-42 128.05</u>	<u>-31 743.38</u>

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU CERCLE

FORMATION REGATES CVN

L'engagement d'un chef de base et la volonté du Cercle de développer le secteur de la formation ont abouti pour le sixième exercice au résultat suivant. Il y a lieu également de relever que l'activité déployée pour le hangar et les dortoirs n'est pas valorisée.

<u>RECETTES</u>	<u>CHF</u>
Cours de voile	53 701.65
Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	11 083.00
Sponsoring formation et dons	0.00
Prestations de services	2 121.30
Prestations de services J4S	1 418.75
Régates du mercredi	2 600.00
Revue FVLJ	1 620.00
Publicité véhicule formation	0.00
TOTAL RECETTES	<u>72 544.70</u>
<u>DEPENSES</u>	
Chef de base, salaire et charges sociales	70 804.15
Chef de base, administration et déplacements	2 839.15
Taxes et assurances dériveurs	8 353.15
Entretien dériveurs et Surprise	6 192.45
Achats et équipements dériveurs	10 577.70
Indemnités et frais moniteurs	7 580.00
Frais annexes de la formation	828.60
Frais véhicule formation	4 244.70
Amortissement véhicule formation	5 000.00
Carburant, estimation	1 000.00
TOTAL DEPENSES	<u>117 419.90</u>
RESULTAT	<u><u>-44 875.20</u></u>

ACHAT ET EQUIPEMENTS DERIVEURS

Il s'agit essentiellement de l'achat de 4 Optimists et de matériel pour Optimists.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL**BUDGET 2017**

	Fr.
<u>PRODUITS</u>	
Cotisations	27 000.00
Entrées régates	10 000.00
Activités formation :	
- Cours de voile	55 000.00
- Subsidés Fonds du Sport, J+S, Baspo	10 000.00
- Sponsoring formation, dons	1 000.00
- Prestations de services	3 500.00
- Régates du mercredi	2 500.00
- Publicité Revue FVLJ	1 000.00
- Publicité véhicule formation	0.00
Intérêts et produits divers, revue FVLJ	500.00
Publicité Livre de bord et internet	7 000.00
TOTAL	<u>117 500.00</u>
<u>CHARGES</u>	
Bateaux moteurs	
Taxes et assurances	10 000.00
Entretien et essence	8 000.00
Achat bateau et moteur	1 000.00
Matériel	
Achat et entretien	2 000.00
Régates	
Prix	3 000.00
Frais régates	6 000.00
Formation	
Chef de base, salaire et charges sociales	70 000.00
Chef de base, administration et déplacements	3 000.00
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00
Entretien dériveurs et Surprise	5 000.00
Achats et équipements de dériveurs	10 000.00
Indemnités et frais moniteurs	6 000.00
Frais annexes de la formation	1 000.00
Frais véhicule formation	4 000.00
Amortissement véhicule formation	5 000.00
Soutien à la compétition	500.00
Livre de bord	
Impression	5 000.00
Frais d'envois	1 500.00
Administration	
Assurances	3 000.00
Frais d'administration et divers	500.00
TOTAL	<u>152 500.00</u>
<u>PERTE</u>	<u>-35 000.00</u>

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BILAN CUMULE DU GARAGE ET DU CERCLE AU 31 DECEMBRE 2016

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	Fr.	Fr.
A C T I F S		
Disponible		
Chèques postaux	105 733.47	51 322.77
Banque Cantonale Neuchâteloise	398 514.08	448 431.18
Total	<u>504 247.55</u>	<u>499 753.95</u>
Réalisable à court terme		
Débiteurs	14 332.90	24 706.00
Actifs de régularisation	14 730.65	23 892.50
Total	<u>29 063.55</u>	<u>48 598.50</u>
Immobilisé		
Bateau "Surprise"	1.00	1.00
Véhicule	15 000.00	20 000.00
Mobilier	1.00	1.00
Immeuble	235 000.00	215 000.00
Total	<u>250 002.00</u>	<u>235 002.00</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>783 313.10</u>	<u>783 354.45</u>
P A S S I F S		
Exigible à court terme		
Créanciers et passifs de régularisation	48 701.90	43 772.95
Fonds juniors	7 599.00	7 599.00
Réserve investissements formation	9 500.00	9 500.00
Total	<u>65 800.90</u>	<u>60 871.95</u>
Exigible à moyen et long terme		
Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
Total	<u>280 000.00</u>	<u>280 000.00</u>
Fonds propres		
Capital	<u>437 512.20</u>	<u>442 482.50</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>783 313.10</u>	<u>783 354.45</u>

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

TABLEAU DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	Fr.	Fr.
Disponible	504 247.55	499 753.95
Réalisable à court terme	29 063.55	48 598.50
<u>Actifs circulants</u>	<u>533 311.10</u>	<u>548 352.45</u>
A déduire :		
Exigible à court terme	65 800.90	60 871.95
<u>Fonds de roulement</u>	<u>467 510.20</u>	<u>487 480.50</u>

TABLEAU DE FINANCEMENT

	<u>Exercice 2016</u>	<u>Exercice 2015</u>
	Fr.	Fr.
Résultat "Cercle"	-42 128.05	-31 743.38
Résultat "Garage"	37 157.75	33 467.50
Attribution réserve projet bâtiments	0.00	15 000.00
Amortissements comptables	8 860.00	20 000.00
<u>Cash flow de l'exercice</u>	<u>3 889.70</u>	<u>36 724.12</u>
Investissements	-23 860.00	0.00
<u>Variation du fonds de roulement</u>	<u>-19 970.30</u>	<u>36 724.12</u>
Fonds de roulement en début d'exercice	487 480.50	450 756.38
<u>Fonds de roulement en fin d'exercice</u>	<u>467 510.20</u>	<u>487 480.50</u>

COMMENTAIRES

Le cash flow de l'exercice est de Fr. 3'889.70 mais l'investissement dans la couverture de la terrasse de Fr. 23'860.00 a conduit à une diminution du fonds de roulement de Fr. 19'970.30.

Notre club se maintient malgré tout en excellente santé financière.

Date : 10 et 11 juin 2017

Heure : de 13h à 18h

Portes Ouvvertes

★ *Découverte des activités du Cercle
de la Voile de Neuchâtel*

Baptêmes de navigation :

- ★ *Navigation sur Optimist pour les
enfants*
- ★ *Navigation sur lesté pour les
juniors et adultes*
- ★ *Navigation sur planche à voile.*

**Cercle de la Voile de Neuchâtel
Port du Nid-du-Crô
Falaises 14
2000 NEUCHATEL**

Téléphone : 079 955 51 62

Notre site: www.cvn.ch



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci d'envoyer à :
Cercle de la Voile de Neuchâtel
Falaises 14 - Port du Nid du Crô
CH-2000 Neuchâtel
+41 (0)79 955 52 61
chefdebase@cvn.ch

CROISIERE en Méditerranée (FRA) - du 1 au 8 avril 2017

Organisation Générale

Le secteur Formation du Cercle de la Voile de Neuchâtel organise une croisière du samedi 1 avril au samedi 8 avril 2017. Cette croisière sera encadrée par Frédéric Le Moigne, moniteur du CVN et est a vocation pédagogique et non récréative.

Le bateau sélectionné est un voilier Sun Odyssee 40.3 de 12 mètres de long, 8 places, 3 cabines indépendantes. Moteur 60 cv. Construction 2008. Port d'attache Hyères.

Le contenu du cours de formation sera établi par Frédéric en fonction du niveau des stagiaires et forcément adapté tout au long de la croisière en fonction des conditions météo.

Chaque stagiaire viendra avec sont gilet gonflable automatique.

Une réunion d'organisation sera programmée au CVN 4 semaines avant la croisière afin de définir l'organisation générale de cette croisière (équipement, vêtements, déplacement, etc...).

Au minimum 5 équipiers pour le maintient de la croisière.

Coordonnées

Prénom	Nom
Rue N°	
Code Postal / Ville	
Téléphone	Mail

Conditions

Le prix de base de la croisière est de
- 650.- pour les membres du CVN
- 800.- pour les non membres du CVN.

Comprenant la location du bateau et les frais du moniteur.

Cette somme est à verser sur le compte du CVN (en bas du document) pour valider l'inscription et **au moins 6 semaines avant le départ.**

Le trajet Aller-retour vers Hyères est à la charge et organisation des stagiaires.

Une caisse de bord sera assurée par les stagiaires pour les frais quotidiens (nourriture, place de port le soir, apéro, etc...)

Lieu, date	Signature
------------	-----------

Coordonnées bancaires du club pour règlement des cours : Numéro de compte 1012.61.04.1 CVN-FORMATION
N° IBAN : CH57 0076 6000 1012 6104 1 – N° BIC / SWIFT : BCNCH22

Hangar

Hangar du CVN

En termes de gestion du hangar, nous vous rappelons que la date limite d'occupation du hangar pour la

saison d'hiver est fixée au 30 avril 2017

Au cas où vous ne tenez pas compte de cet avis, le bail est prolongé tacitement pour la
saison d'été, c'est-à-dire du 1er mai au 20 août 2017

Une facture sera envoyée aux locataires concernés. Cela est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Nous nous réservons le droit de déplacer les bateaux aux frais du propriétaire.

Les manutentions des remorques sont de la responsabilité de leur propriétaire. Charles Martinez, chef de base, est seul habilité pour le maintien de l'ordre et l'attribution des places. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec un professionnel pour les déplacements.

Formulaires de réservation : sur le site www.cvn.ch ou auprès du chef de base.

Afin de maintenir un état correct des lieux, merci de jouer le jeu selon les directives données.

Les tarifs pour les 4 mois d'été (de mai à août) :

	<u>membres CVN</u>	<u>non-membres</u>
Le m2	Fr. 12.00	Fr. 20.00

Ce tarif est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Veuillez également prendre note du nouvel art. 4 des Conditions de location concernant l'exécution de travaux à titre professionnel sur un bateau.

Nous vous rappelons également que les bateaux/remorques doivent être clairement marqués au nom du propriétaire ou numéro d'immatriculation.

Pour toute question :

CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel
Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62 – Fax : 032 724 27 12
chefdebase@cvn.ch

Je soussigné, désire louer une case comme l'été précédent []

Nom, Prénom : Membre CVN []

Rue : NP Lieu :

Tél. : e-mail :

Case pour : bateau à voile [] à moteur [] remorque [] ber []

Nom / type du bateau NE

Indiquer longueur, largeur (également pour les remorques)

Hors tout (ht) bateau + support longueurs ht largeur ht

Mon bateau sera sur une remorque oui [] non []

Le CVN m'attribuera si possible la ou les cases convenables. Le prix de location pour la période indiquée en titre, est de Fr. 12.00 au m2 pour les membres et de Fr. 20.00 pour les non-membres. Ces prix comprennent l'eau et l'électricité nécessaire à un entretien normal et sont payables dans les 30 jours à réception de la facture.

En outre, je confirme avoir pris connaissance des conditions de location figurant dans cette publication et me liant au CVN. A réception de la facture qui me sera envoyée, j'accepterai la case qui me sera attribuée ou je renoncerai dans un délai de 10 jours, date du timbre postal, par lettre recommandée au CVN à l'adresse ci-dessous.

Date : Signature :

Les demandes non signées, mal complétées, illisibles, etc. ne seront pas prises en considération.

L'ordre d'arrivée des demandes est déterminant en cas de manque de place, priorité étant donnée aux membres du CVN.

Attention : cette priorité est valable dans un premier temps, pour les demandes parvenant au CVN jusqu'au 30 avril. Pour éviter des problèmes de chevauchement, les places sont attribuées par l'administrateur en fonction de la longueur et de la largeur des cases correspondantes.

Le chef de base se réserve le droit de ne pas attribuer de place, sans justification (mauvais paiement, etc.). Toute manutention sous le hangar se fait d'entente avec le CVN.

Envoyer la présente demande de réservation à l'adresse suivante :

CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel
Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62 – Fax : 032 724 27 12
chefdebase@cvn.ch

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Conditions de location sous le hangar en été

Art. 1

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel, ci-après désigné par «le bailleur», remet au locataire, ci-après désigné par le «preneur», la surface nécessaire pour y entreposer bateau, remorque ou ber selon réservation, pour la période indiquée.

Art. 2

Le loyer est fixé par m² de surface, auquel s'ajoute la taxe pour l'enlèvement des déchets et les nettoyages. Le preneur s'engage à payer le loyer facturé dans les 30 jours à réception de la facture. Pour tout rappel, il sera facturé Fr. 20.--. Le preneur reconnaît son dû.

Art. 3

Le preneur s'engage à maintenir les lieux loués constamment propres et en bon état d'entretien, et à ne pas les utiliser dans un autre but que celui pour lequel ils sont loués. Il ne pourra faire aucune cession de bail, totale ou partielle, ni aucune sous-location à qui que ce soit, même si la chose pour laquelle l'emplacement a été loué est retirée avant l'échéance du bail. Le tarif est déterminé par le statut du titulaire du permis de navigation du bateau.

Art. 4

Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sous le hangar, un loyer de 150% sera appliqué pendant la durée des travaux, en cas d'utilisation d'une place inoccupée. Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sur un bateau dont le propriétaire est déjà preneur de la place occupée, une majoration de 50% sera appliquée au loyer prévu pendant la durée des travaux.

Art. 5

Le preneur s'engage à respecter la propriété des locataires voisins. Il est responsable des dégâts qu'il aurait pu leur causer par sa faute. Il est interdit de laver son bateau à grande eau ou à l'aide d'appareils à eau sous pression.

Art. 6

Il est interdit d'utiliser tout appareil constituant une source de chaleur (par exemple: lampe ou fer à souder, chauffage à gaz, etc.) et d'entreposer toute matière inflammable tels que bidons d'essence, diesel, bonbonne de gaz etc. Le sablage est également interdit.

Art. 7

Le preneur doit libérer la place occupée sous le hangar au plus tard le 20 août. Le cas échéant, le bailleur peut faire déplacer ou évacuer le matériel aux frais du preneur, sans avertissement.

Art. 8

Toutes les manipulations de bateaux, remorques, ber, matériel sont faites par le preneur ou confiées par ce dernier à une entreprise tierce. Les frais en découlant sont à régler par le preneur directement auprès de l'entreprise concernée. Le CVN ne fait aucune manipulation pour le preneur.

Art. 9

L'entreposage de bateaux, remorques, ber, matériel, etc. est fait aux risques et périls du preneur, sans engagement pour le bailleur.

Art. 10

Le for de toute action en justice est à Neuchâtel.